



Colis livré à la bonne adresse mais à une autre personne.

Par **edena**, le **10/06/2010** à **19:34**

Bonjour, rn rn J'ai acheté un PC portable il y a quelques semaines, que j'ai dut retourner pour un défaut de clavier. rn rn N'étant pas chez moi pour recevoir le livreur, j'ai donné l'adresse de mon école pour qu'il vienne le chercher. rn Lorsque que le livreur est arriver il m'a appelé pour que j'aille lui déposer. rn rn Au retour de la réparation le livreur a déposer le PC à l'accueil de mon école. rn Malheureusement le PC a été perdu ou volé à la reception de l'école. rn J'ai donc porter plainte contre X pour vol. rn rn Néanmoins je pense qu'il y a un problème lors de livraison car c'était bien l'adresse de l'école, mais à mon nom. rn L'entreprise du PC ne veut rien entendre et dit qu'il a été livré a la bonne adresse. Mais il n'y a pas ma signature juste le tampon de l'école. rn rn L'entreprise PC se décharge de toute responsabilité. rn rn Le transporteur avait t'il le droit de donner le colis a une autre personne que le nom marqué sur l'adresse? rn rn Merci de vos réponses.